



Conseil économique et social

Distr. générale
16 avril 2024

Français
Original : anglais

Commission économique pour l'Afrique Forum régional africain pour le développement durable

Dixième session

Addis-Abeba (hybride), 23-25 avril 2024

Point 4 de l'ordre du jour provisoire*

Table ronde de haut niveau 2 : La course vers 2030 et au-delà : tirer parti du Sommet de l'avenir pour se remettre sur la voie de la réalisation des objectifs de développement durable

Informations et lignes directrices pour la table ronde de haut niveau 2

I. Date, heure et lieu

1. La table ronde de haut niveau 2 se tiendra mardi 23 avril 2024, de 14 h 30 à 16 heures, dans la salle de réception (*Banquet Hall*) du Centre de conférences des Nations Unies.

II. Contexte et introduction

2. La dixième session du Forum régional africain pour le développement durable arrive à point nommé dans la perspective du Sommet de l'avenir, qui sera organisé par le Secrétaire général en septembre 2024. Le Sommet a pour objet d'accélérer les efforts des pays pour honorer leurs engagements internationaux et de prendre des mesures concrètes pour relever les défis actuels et futurs, ainsi que ceux qui se profilent ou pourraient encore se profiler à l'horizon. Il réunira des chefs d'État et de gouvernement, ainsi que d'autres parties prenantes, afin d'élaborer un document final intitulé « Un Pacte pour l'avenir¹ » couvrant les questions suivantes : développement durable et financement du développement ; paix et sécurité internationales ; science, technologie et innovation et coopération numérique ; les jeunes et les générations futures ; transformation de la gouvernance mondiale et égalité des sexes.

3. Le Forum est donc bien placé pour tirer parti de l'occasion unique qu'offre le Sommet afin d'aborder les défis et perspectives actuels, émergents et futurs concernant la réalisation des objectifs de développement durable et de développement durable en général, qui constituent une priorité pour les pays africains.

4. C'est dans ce contexte que se tiendra la table ronde de haut niveau 2, dans le cadre de la dixième session du Forum.

* ECA/RFSD/2024//Rev.3.

¹ Voir la résolution 76/307 de l'Assemblée générale.



III. Objectifs

5. Les objectifs de la table ronde de haut niveau sont les suivants :
 - a) Promouvoir et mobiliser une participation élargie et efficace des membres de la Commission économique pour l'Afrique et d'autres parties prenantes au Sommet de l'avenir ;
 - b) Définir des priorités africaines pouvant contribuer aux délibérations en amont et lors du Sommet, ainsi qu'au document final de celui-ci.

IV. Lignes directrices

6. Le/La Président(e) exposera les objectifs susmentionnés de la table ronde de haut niveau et présentera la Vice-Secrétaire générale de l'ONU, Amina Mohammed, et le Secrétaire général adjoint aux politiques, Guy Ryder, ainsi que la modératrice de la table ronde, la journaliste Hannane Ferdjani, et les panélistes énumérés à la section V.
7. Le/La Président(e) invitera la Vice-Secrétaire générale à prononcer le discours introductif.
8. Après l'allocution de la Vice-Secrétaire générale, le/la Président(e) donnera la parole à la modératrice, qui conduira l'allocution de l'orateur principal, les interventions des panélistes et le dialogue avec les autres participants au Forum.
9. La modératrice :
 - a) Invitera le Secrétaire général adjoint aux politiques, Guy Ryder, à prononcer son allocution pour donner le ton de la table ronde de haut niveau et lancer les débats sur le Sommet de l'avenir et ses résultats escomptés ;
 - b) Invitera les panélistes, en groupes de deux comme indiqué au paragraphe 11 ci-dessous, à s'exprimer pendant trois minutes au plus chacun(e), sur une ou plusieurs des questions indiquées au paragraphe 10 ;
 - c) Facilitera une discussion interactive entre les panélistes sur les principales questions, actions et solutions ressortant des observations qu'ils auront faites précédemment ;
 - d) Après les interventions des panélistes de chaque groupe, invitera les autres participants à poser des questions et faire des commentaires sur les sujets examinés par ces panélistes ;
 - e) Présentera, à l'issue de l'échange, une synthèse des messages stratégiques clés, notamment les recommandations qui auront été formulées ;
 - f) Rendra la parole au/à la Président(e), qui conclura la discussion.
10. Au cours de la discussion, la modératrice invitera les panélistes à examiner une ou plusieurs des questions ci-après :
 - a) Comment les membres de la Commission économique pour l'Afrique et les autres parties prenantes peuvent-ils s'engager dans le Sommet de l'avenir et en tirer parti pour dynamiser les efforts à tous les niveaux afin de faire face aux crises actuelles et futures, d'atteindre les objectifs de développement durable et de faire progresser le développement durable au-delà de 2030 ?
 - b) Quelles sont les problématiques et les difficultés actuelles et prévisibles pour l'Afrique en ce qui concerne :

- i) L'accélération de la réalisation des objectifs de développement durable et de la mise en œuvre des cadres de développement régional ;
 - ii) L'obtention d'un financement adéquat pour le développement ;
 - iii) La garantie de la paix, de la stabilité et de la sécurité ;
 - iv) La maximisation des avantages de la science, de la technologie, de l'innovation et de la coopération numérique pour tous ;
 - v) La satisfaction des besoins des jeunes et des générations futures ;
 - vi) La gouvernance mondiale ?
- c) Quelles priorités les participants au Sommet de l'avenir devraient-ils fixer pour l'Afrique en ce qui concerne les cinq éléments du « Pacte pour l'avenir² », à savoir :
- i) Le développement durable et le financement du développement ;
 - ii) La paix et la sécurité internationales ;
 - iii) La science, la technologie et l'innovation, et la coopération numérique ;
 - iv) Les jeunes et les générations futures ;
 - v) La transformation de la gouvernance mondiale.

V. Président(e), modératrice et panélistes

11. Le/la Président(e), la modératrice et les panélistes de la table ronde de haut niveau sont les suivants :

Président(e) : Le/la Président(e) du Bureau

Allocution d'ouverture : La Vice-Secrétaire générale de l'ONU, Amina Mohammed

Modératrice : Hannane Ferdjani, journaliste

Orateur principal : Le Secrétaire général adjoint aux politiques, Guy Ryder

Panélistes :

Groupe de discussion 1 :

- Le Représentant permanent de la Namibie auprès de l'Organisation des Nations Unies et cofacilitateur du Sommet pour l'avenir, Neville Gertze
- Le Ministre mauritanien de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, Niang Mamoudou

Groupe de discussion 2 :

- Le Commissaire au développement économique, au commerce, au tourisme, à l'industrie et aux ressources minérales de l'Union africaine, Albert Muchanga [*à confirmer*]

² Voir A/77/49 (Vol. III), décision 77/568.

- Le Coordonnateur spécial pour le développement au Sahel, Abdoulaye Mar Dièye

Groupe de discussion 3 :

- La Présidente du Mécanisme d'experts sur le droit au développement, Conseil des droits de l'homme, Isabelle Durant
- Le Coprésident du Comité directeur du Mécanisme régional africain pour les grands groupes et autres parties prenantes, Martin Tsounkeu
